

<p>COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 12 SEPTEMBRE 2017 RUE DES CAP'HORNIERS-RUE PIERRE MONNIER</p>

1/Objet de la réunion

Cette réunion publique a pour objectif de présenter :

- les aménagements de voirie et les enfouissements des réseaux de la rue des Cap'Horniers ;
- les aménagements de voirie de la rue Pierre Monnier, l'étude des enfouissements étant en cours de réalisation.

2/Les Présents

Représentants de la Commune : Madame LECULEE (Maire), Monsieur DANO (1^{er} Adjoint), Sébastien BRETON (responsable Services Techniques).

Représentant de la SPL : Madame MERCIER-PIGNON (maître d'œuvre).

Représentants des concessionnaires : Monsieur LAMBERT (SYDEV), Monsieur JUBE (SPIE), Monsieur GROSLIER (CCIN).

Riverains : environ 40 personnes.

3/Introduction

Madame le Maire remercie les riverains de leur présence et présente les différents intervenants. Madame le Maire rappelle également les contraintes budgétaires auxquelles sont soumises les collectivités.

Monsieur DANO précise que l'étude et le programme de la rue des Cap'Horniers et de la rue Pierre Monnier est inscrit dans le plan d'investissements pluriannuel établi par les services et retenu par les élus en 2014. Le diagnostic qui a été fait a permis de privilégier les voies à entretenir avec un objectif : **réalisation des travaux de pluvial en priorité** et effacement des réseaux chaque fois que cela est possible.

Monsieur DANO reprecise que le plan d'investissements est pluriannuel mais que le budget est annuel. En 2017, le budget nous permet de réaliser les travaux de pluvial et l'enfouissement des réseaux rue des Cap'Horniers. Le coût de chantier est important pour la Commune : 226 923 euros. (L'estimation du projet de la rue Pierre Monnier serait de l'ordre de 415 820 euros).

Madame le Maire indique qu'à titre comparatif, le budget annuel consacré aux gros travaux de voirie oscille entre 200 000 et 250 000 euros/an.

Monsieur DANO propose une réunion en 2 temps :

- Présentation de l'étude de voirie : chantier de voirie et de pluvial présenté par Madame MERCIER-PIGNON et l'étude d'enfouissement des réseaux-eau potable-assainissement présenté par Sébastien BRETON accompagné par les concessionnaires ;
- Questions, interrogations, attentes et remarques des riverains.

4/ Chantier de voirie et du pluvial

L'étude réalisée par la SPL porte sur :

- La réalisation d'un réseau de collecte des eaux pluviales ;
- La réfection de la chaussée.

De part et d'autre des habitations une bordure-caniveau CC1 est réalisée pour canaliser les eaux de pluie. Celles-ci seront acheminées vers les puisards situés sur les points bas des rues. Ce réseau de collecte des eaux de pluie est destiné uniquement à recevoir les eaux de la chaussée.

Quant à la voirie, le gabarit de route actuel reste inchangé : aucun élargissement des rues n'est envisagé. La route a une largeur de 4,50m avec quelques largeurs se réduisant à 4,00m. La chaussée de circulation sera donc de 4,00m. Tous les espaces restant seront comblés pour former des trottoirs (les largeurs de ces derniers seront très variables). La chaussée sera en enrobé noir tandis que les trottoirs seront en enrobé beige.

Afin que l'ensemble des rues ne soient pas entièrement minéralisé, quelques petits espaces verts seront créés.

Les travaux de voirie et du pluvial sont programmés en 2 tranches :

- 1er trimestre 2018 : Rue des Cap'Horniers jusqu'au carrefour de la rue de la Marine et la rue du Moulin Rouge ;
- Fin d'année 2018/début d'année 2019 (à confirmer) : Rue Pierre Monnier.

Aucun aménagement de voirie et du pluvial ne sont prévus dans la rue de la Marine.

5/ Etude de l'enfouissement des réseaux-eau potable-assainissement

3 types de travaux d'enfouissement sont programmés :

- Enfouissement des lignes électriques : enfouissement de la rue de l'Atlantique car le réseau de la rue des Cap'Horniers est alimenté par la rue de l'Atlantique mais aussi des accrochages avec les barges des professionnels de la mer ;
- Enfouissement des réseaux de communications électroniques ;
- Eclairage public : pose de 18 nouveaux candélabres. Modèle similaire à ceux du centre-bourg et de la rue de la Cantine.

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'oeuvre du SYDEV et par la SPIE.

Les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sont exécutés sous maîtrise d'ouvrage de Vendée EAU et sous maîtrise d'oeuvre du cabinet d'études Artélia. Les travaux sur la conduite d'eau principale sont réalisés par la SPIE tandis que la SAUR est chargée de refaire tous les branchements individuels.

Vendée Eau profite des travaux entrepris par la Commune pour renouveler la conduite d'eau principale.

La Commune a validé le changement du poteau incendie existant qui est obsolète.

Concernant l'assainissement, aucune intervention n'est programmée, sauf la remise à la côte des tampons lorsque la nouvelle chaussée sera faite. La Communauté de Communes demande aux riverains de lui signaler tout problème d'écoulement des eaux usées.

6/ Informations concernant les travaux

Si les riverains ont des projets de raccordements électriques, téléphoniques, eau potable ou assainissement, il faut qu'ils se manifestent rapidement auprès du service urbanisme (02 51 39 80 32) afin d'éviter de refaire des tranchées dans la nouvelle chaussée.

Les effacements des réseaux et le renouvellement des conduites d'eau potable n'ont aucun coût financier pour les riverains.

Pendant la durée des travaux, l'accès à la rue des Cap'Horniers sera limité aux riverains et aux véhicules de collecte des déchets.

Autre information : La commission voirie qui s'est réunie au mois de mai souhaite augmenter la période de mise en sens unique de la rue Pierre Monnier et Cap'Horniers : à partir du 1er mai jusqu'au 1er septembre.

Calendrier (donné à titre indicatif) :

Effacement des réseaux rue de l'Atlantique	Mi-octobre à novembre 2017
Effacement des réseaux et renouvellement conduite eau potable	Novembre à décembre 2017
Reprise des branchements d'eau potable des particuliers	Janvier 2018
Création du réseau pluvial et réalisation de la nouvelle voirie	Février à mars 2018

7/Budget prévisionnel de la rue des Cap'Horniers et de la rue Pierre Monnier

Nature des travaux	Montant total	Budget prévisionnel pour la Commune
Travaux de voirie et du réseau pluvial		
Rue des Cap'Horniers	98 925,40 euros	98 925,40 euros
Rue Pierre Monnier	159 825,60 euros	159 825,60 euros
Effacements des réseaux et éclairage public rue des Cap'Horniers		
Réseaux électriques	171 828,00 euros	42 848,00 euros
Réseaux communications électroniques	72 636,00 euros	61 741,00 euros
Eclairage public	56 181,00 euros	23 409,00 euros
TOTAL	300 645,00 euros	127 998,00 euros
Effacements des réseaux et éclairage public rue Pierre Monnier		
TOTAL	601 290,00 euros	255 996,00 euros

L'étude de voirie et du réseau pluvial de la rue de des Cap'Horniers et la rue Pierre Monnier est réalisée. L'étude des effacements des réseaux et de l'éclairage public de la rue des Cap'Horniers est réalisée. L'étude des effacements des réseaux de la rue Pierre Monnier est en cours d'élaboration.

Budget prévisionnel global pour la Commune

Rue des Cap'Horniers	226 923,40 euros
Rue Pierre Monnier	415 821,60 euros
TOTAL	642 745,00 euros

8/Questions-interrogations-remarques-attentes des riverains

- Quand auront lieu les travaux rue Pierre Monnier ?

L'étude de voirie est aujourd'hui réalisée ; mais comme déjà rappelé, le budget est annuel, et compte-tenu du coût de l'opération, celle-ci se ferait sur 2 exercices budgétaires (fin 2018 et 2019). Madame le Maire rappelle les contraintes budgétaires (baisses des dotations de l'État) et l'objectif premier : effectuer les travaux du pluvial.

- Qui prend en charge les différents raccordements aux maisons ?

Les riverains ne sont pas les demandeurs de ces différents travaux sur les réseaux. Ces coûts sont pris en charge par la Commune et les différents concessionnaires (SYDEV, ORANGE...), donc inclus dans le budget prévisionnel établi. Si un particulier souhaite demander le raccordement sur un réseau, cette demande de raccordement sera à ses frais.

- Qui prend en charge le retrait de la potence sur le mur ?

Ceci est pris en charge par la Commune. Les particuliers n'ont rien à payer.

- 29 rue Pierre Monnier : les réseaux aériens arrivent par la rue de la Bosse Verte. Est-ce que je serai raccordé par la rue Pierre Monnier ou bien ces réseaux aériens seront-ils conservés ?

L'étude de la rue Pierre Monnier n'étant pas finalisée, il n'est pas possible pour le moment d'apporter une réponse concrète à cette question.

- La question du stationnement et d'un projet de sens unique rue des Cap'Horniers et rue Pierre Monnier est évoqué.

Compte tenu des problèmes de stationnement rencontrés, il est précisé que la commission de voirie a préconisé de mettre en sens unique ces deux rues à partir des vacances de Pâques jusqu'à fin août.

Il est également proposé de mettre ces deux rues en zone de rencontre (zone 20km/h). Le code de la route donne ainsi la priorité aux piétons et aux personnes à mobilité réduite sur la chaussée. Cependant le code de la route précise que dans une zone de rencontre le stationnement est interdit. Une réflexion doit être menée par la commission voirie afin de trouver la proposition la plus adéquate et permettre à tous les usagers de pouvoir utiliser convenablement ces deux rues.

Madame le Maire propose de reprogrammer une réunion avec les riverains pour leur faire part des réflexions menées concernant le stationnement.

- Est-ce que la rue de la Marine est concernée par les effacements des réseaux ?

Les effacements des réseaux de la rue de la Marine sont programmés pendant la réalisation des effacements de la rue des Cap'Horniers.

- Est-il possible de modifier le sens unique de l'une des 3 rues suivantes : rue des 3 Lièvres, rue de la Bosse verte, rue du Moulin Rouge ?

Pour rappel, ces trois rues ont été mises en sens unique dans le sens connu actuellement car l'Agence Routière Départementale ne voulait pas que les voitures débouchent sur la rue Nationale pour des raisons de sécurité routière.

Ce point peut être renégocié car il faudrait que la Commune envisage un plan de circulation générale pour le cœur du centre-bourg.

- Est-il possible que pendant ces travaux il n'y ait qu'une seule tranchée pour recevoir l'ensemble des réseaux ?

L'étude réalisée par le SYDEV a bien prévu l'enfouissement des réseaux dans une seule tranchée.

Diffusion du compte-rendu et du plan aux Riverains :

- Le compte-rendu et le plan seront transmis aux riverains ayant communiqué leur adresses mail ;
- Le compte-rendu et le plan peuvent être consultés sur le site Internet la-gueriniere.fr et en Mairie.